



Rentrée Scolaire : 2016-2017

Lieu

Fiche d'inscription

Aux activités péri et
Extrascolaires

- Accueil de Loisirs vacances :
- Accueil de Loisirs du mercredi de :
- Accueil de Loisirs périscolaire de :
- Temps d'Activités Périscolaires de :

Type de forfait choisi pour les accueils périscolaires

Forfait Mensuel

Merci de cocher la case correspondante à votre choix :
Sans forfait coché, vous serez automatiquement facturé en occasionnel

Forfait Occasionnel

Votre enfant :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nom et prénom des frères et sœurs :

Etablissement fréquenté.....

Classe :

Enseignant :

Les parents :

Situation de famille : - mariés, vie maritale / -célibataire / -divorcés, séparés / - veuf(ve)

Personne ayant la garde de l'enfant :

Père : (ou autre responsable légal)

Mère : (ou autre responsable légal)

Nom : Prénom :

Adresse :

☎ domicile : ☎ portable :

Profession :

Lieu et tel. de travail :

Mail :

Nom : Prénom :

Adresse :

☎ domicile : ☎ portable :

Profession :

Lieu et tel. de travail :

Mail :

Administratif :

Régime : Général Sécurité Sociale / MSA / RSA / Autre :

CAF de N° d'Allocataire :

N° de sécurité sociale de l'assuré pour l'enfant :

Assurance extra scolaire, Numéro :

Réservé à l'administration

Quotient Familial

2016.....

2017.....

Document à fournir pour la facturation :

- Passeport loisirs CAF : envoyés automatiquement par la CAF au mois de décembre pour toutes les familles concernées.
- Bon MSA : faire la demande auprès du service d'action social de la MSA et nous fournir les bons complétés et signés au recto.
- Attestation RSA : à fournir tous les 3 mois
- Prise en charge du Conseil Général : faire la demande auprès du service des prestations du CG qui nous fera suivre l'attestation.
- Mandat de prélèvement signé + IBAN ou RIB pour bénéficier du prélèvement automatique. (mandat de prélèvement à retirer auprès de nos services)

Autorisations

J'autorise mon enfant à participer aux activités suivantes :

- Baignade
- Vélo
- Sortie en car
- Activités physiques et sportives
- Sortie en mini bus (de la collectivité)

Personnes autres que les parents habilitées à venir chercher l'enfant

Nom	Téléphone

Droit à l'image

À l'occasion des activités de l'Accueil de Loisirs, votre enfant peut être photographié et nous souhaitons pouvoir éventuellement faire figurer ces photos sur nos plaquettes et/ou sur notre site web.

Ces photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la (ou les) photographie(s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée.

autorise la publication sur le site Internet, sur les plaquettes de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois, et dans la presse.

n'autorise pas la publication de la photographie de mon enfant.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

- **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

- **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*) . **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES :

Asthme Alimentaires Médicamenteuses Autres

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

Madame, Monsieur _____, déclare(nt) exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise(nt) les responsables de l'Accueil de Loisirs à prendre le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.
Je déclare également avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date et signature des parents

TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES

Accueils Périscolaires secteur du Riberaçois et des Hauts de Dronne					
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée	Horaires
1401 et +	26.50€	46.50€	59.00€	4.50€	7h30-9h00 (Riberaçois) - 16h30-18h30 (Riberaçois) - 16h00-18h30 (St Pardoux/Villetoueix)
901-1400	25.00€	44.00€	56.00€	4.00€	
623-900	22.50€	39.50€	51.00€	3.50€	
0-622	20.00€	35.00€	44.00€	3.00€	
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€	

Accueils Périscolaires secteur du Val de Dronne					
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée	Horaires
1401 et +	26.50€	45€	56.50€	4.50€	7h30-9h00 16h30-18h30
901-1400	25.00€	42.50€	53.00€	4.00€	
623-900	22.50€	39.50€	49.00€	3.50€	
0-622	20.00€	35.00€	45.00€	3.00€	
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€	

Accueils Périscolaires secteur du Verteillacois					
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée	Horaires
1401 et+	24.00€	39.00€	50.00€	4.50€	7h30-9h00 16h30-18h30
901-1400	23.00€	37.00€	47.00€	4.00€	
623-900	20.50€	34.00€	44.00€	3.50€	
0-622	18.00€	32.00€	40.00€	3.00€	
RSA Socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€	

Info Quotient familial

Le quotient familial CAF/MSA de référence est celui du mois de janvier de l'année en cours, ou celui notifié sur les passeports loisirs ouvrant droit à 3 € ou 4 € pour ALSH-Scoutisme.

Il peut être également calculé d'après avis d'imposition, à défaut, la tranche la plus haute sera appliquée.

Contacts :

Inscription et Facturation : Laetitia Sabater / Brigitte Bezac - 05 53 92 50 63 - l.sabater@cc-paysriberacois.fr

ASLH : Riberac - 06 87 48 79 92 / Tocane - 05 53 92 58 14/ Verteillac - 05 53 90 40 36

Site : www.cc-paysriberacois.fr

TARIFS ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Tarifs du « Chat perché » du Ribéracois Vacances et mercredis

Quotient familial (en euros)	Tarif Journée (repas non compris)	Tarifs demi journée (sans repas)	Repas	Horaires ouvertures
+ de 1500	6.47 €	3.24 €	2,50 €	7h - 19h
1000.01 -1500	5.87 €	2.94 €		
800.01-1000	5.47 €	2.74 €		
700.01-800	4.47 €	2.24 €		
622.01-700	3.47 €	1.74 €	2.00 €	
400.01-622	2.47 €	1.24 €		
0-400	1.47 €	0.74 €		
Passeport CAF 5 €	0.47 €	0.24 €		
RSA socle	1.00 €	0.50 €		

Tarifs des accueils « Los Goïassons »

Tocane (Vacances et mercredis) / Lisle (juillet) Saint PARDOUX de Dronne (Mercredis)

Quotient Familial	Tarifs Journée (repas déjà compris)	Tarifs demi journée (sans repas)	Repas (repas tarifé à part uniquement le mercredi)	Horaires ouvertures
1201et +	8.00 €	5.10 €	2.50 €	Mercredis : 7h15-18h30 Vacances : 7h30-18h30
901/1200	7.80 €	5 €	2.50 €	
623/900	6.41 €	4.10 €	2 €	
401/622 (CAF à 3 €)	4.41 €	2.80 €	1 €	
0/400 (CAF à 4 €)	3.41 €	2.20 €	1 €	
RSA socle		1 €		

Tarifs de l'accueil « Les Piafs » du Verteillacois Vacances et mercredis

Quotient Familial	Tarifs journée (repas déjà compris)	Tarifs demi journée (sans repas)	Repas (repas tarifé à part uniquement le mercredi)	Horaires ouvertures
1400 et +	10.07 €	6.54 €	2.50 €	7h30- 19h
1001/1400	9.57 €	6.04 €	2.50 €	
801/1000	8.87 €	5.34 €	2.50 €	
623 / 800	8.57 €	5.04 €	2.50 €	
401-622	6.07 €	4.04 €	2 €	
0-400	5.07 €	3.54 €	2 €	

Tarif repas enfant allergique (pour les zones et périodes avec repas tarifés à part): **1 €** (sur présentation d'un certificat médical)

Répartition des accueils par secteur

Secteur du Ribéracois	Secteur des hauts de Dronne	Secteur du Val de Dronne	Secteur du Verteillacois
<ul style="list-style-type: none"> - ALSH «Le Chat perché » (mercredis et vacances scolaires) - APS des Beauvieres - APS de Jaques Prévert (Jules Ferry) - APS d'Allemans (Allemans + St Paul L) - APS de Bertric Burée (Bertric B + St paul L) - APS de St Martin - APS de Vanxains - APS de Villetoueix - APS de St Vincent de Connezac 	<ul style="list-style-type: none"> - ALSH « Los Goïassons » de St Pardoux (le mercredi) - APS de St Pardoux (RPI : St pardoux/ Douchapt/ St Sulpice de R/ Segonzac) 	<ul style="list-style-type: none"> - ALSH « Los Goïassons » (Tocane les mercredis et toutes les vacances scolaires + Lisle en juillet) - APS de Tocane Pôle enfance (RPI : Tocane / Montagrier) - APS de Lisle - APS de Grand-Brassac (Enfants résidents à Grand-Brassac) 	<ul style="list-style-type: none"> - ALSH « Les Piafs » (mercredis et vacances scolaires) - APS Champagne Fontaine (RPI : Nanteuil/ Champagne/Gout / Cherval) - APS de Cercles (RPI: Cercles/Latour Blanche) - APS Verteillac (RPI: verteillac/Lusignac/St Martial V)



Riberac le 20 juin 2016

Le Président de la Communes
de la Communes du Pays Ribérois

Aux parents utilisateurs
des Accueils périscolaires

Objet : Dossier d'inscription - **Modulation des horaires**

Nos réf. : D.B/J.M-C/17.06.16

Dossier suivi par Julia Mortier-Clugnac 05-53-92-50-46

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint les dossiers d'inscription péri et extrascolaires pour l'année 2016-2017 à nous retourner pour le 22 août 2016 au plus tard à l'adresse suivante :

CCPR - BP 10 - 24600 RIBERAC

Dès la rentrée 2016, tous les accueils de loisirs périscolaires ouvriront officiellement à 7h30 le matin et fermeront à 18h30 le soir.

Cependant afin de répondre au mieux aux besoins de garde de tous les enfants dont les parents travaillent, vous avez la possibilité, grâce au coupon ci-dessous de solliciter l'ouverture de l'accueil dès 7h00 et sa fermeture à 19h00. En revanche, cette dérogation nécessitant la présence d'agents de la collectivité cela implique que vos enfants soient présents sur les horaires et les jours demandés. Toutefois des aménagements seront possibles en accord avec les responsables d'accueil. Les modalités liées à ces demandes sont précisées dans le règlement intérieur des accueils, téléchargeable sur le site www.cc-paysriberacois.fr ou récupérable à la CCPR 11 rue Couleau à Riberac.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Didier Bazinet
Président de la Communauté
de Communes du Pays Ribérois



Je soussigné(e), M Mme _____ sollicite pour l'année 2016-2017 l'ouverture de l'accueil périscolaire de _____ à partir

de 7h00 7h15 et/ou sa fermeture à 18h45 19h00

pour l'accueil de mon (mes) enfant(s) _____

les : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Date

Signature



Ribérac le 8 juin 2015

Ref : DB/LS/08.06.2015

Affaire suivie par **Laetitia SABATER**

Objet : Prélèvement automatique

P.J. au verso : 1 demande de prélèvement

Madame, Monsieur,

Pour payer vos factures **toujours dans les temps** et **sans avoir à y penser**, souscrivez au **prélèvement automatique**.

Pour faciliter vos démarches, la Communauté de communes du Pays Ribérais vous propose de prélever sur votre compte bancaire les **frais d'accueil périscolaires et de centres de loisirs**

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement **gratuit, sûr, et simple**.

GRATUIT : vous n'avez plus de courrier à envoyer. Il n'y a pas de frais de prélèvement.

SUR : Vous êtes sûr de payer à la date de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent ! Le prélèvement s'opère à date fixe, **le 6 de chaque mois** sur votre compte.

SIMPLE : vos factures vous sont adressées comme par le passé ; vous connaîtrez à l'avance, la date et le montant exact du prélèvement. Le délai vous permet de vérifier votre facture et de nous contacter avant l'échéance en cas d'anomalie constatée.

COMMENT FAIRE ?

Il vous suffit de nous retourner simplement le mandat de prélèvement complété et signé, accompagné d'un relevé d'identité bancaire (R I B).

Une fois ce document complété, il conviendra de le retourner sans oublier de **joindre un R.I.B** à l'attention de Laetitia SABATER, Communauté de Communes du Pays Ribérais
11 rue Couleau– B.P. 10 – 24600 RIBERAC.

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès la prochaine facturation.

Avec mes remerciements renouvelés, recevez, Madame, Monsieur, mes sentiments
les meilleurs.